

BTP et construction Industrie

 DL Entreprises >

Commerces et services Agroalimentaire

Distribution

Hautes-Alpes

Pourquoi les sociétés coopératives ont le vent en poupe dans le département

Le département compte actuellement 35 sociétés coopératives pour 303 emplois. Un statut qui connaît une belle dynamique. Cette dernière s'est accompagnée par la création en juin 2023 d'une antenne de la Délégation régionale des Scop (société coopérative et participative) et des Scic (société coopérative d'intérêt collectif) Paca-Corse à Gap. Rencontre avec son responsable, Stéphane Rols.

Séverine Mizera - Hier à 18:00 | mis à jour hier à 18:06 - Temps de lecture : 3 min



Stéphane Rols est le responsable de l'antenne de Gap de la délégation régionale des Scop et des Scic. Il accompagne la création, la transmission ou la transformation des structures. Photo Le DL/S.M.

Avec un ratio à 25 pour 100 000 habitants, le département des Hautes-Alpes est sur la première marche. En effet, proportionnellement au nombre d'habitants, il y a plus de sociétés coopératives qu'ailleurs. Ce chiffre est de 7 pour 100 000 dans les Bouches-du-Rhône et de moins de 1 pour 100 000 en France. « D'ici la fin de l'année, six nouvelles structures auront adopté le statut de sociétés coopératives, soit 109 emplois : Oze Entreprise, La Ferme embrunaise, Le Grenier, Methods, Les Damias et le Gabion », annonce Stéphane Rols, le responsable de l'antenne gapençaise.

Que ce soit une entreprise de type SARL, SAS, SA ou une association, la démarche a été de transmettre aux salariés. « Cette initiative illustre la capacité des sociétés coopératives à garantir la pérennité des entreprises locales tout en préservant l'emploi, notamment dans des secteurs spécialisés et ancrés dans le territoire »,

poursuit-il. L'engouement pour le statut des sociétés coopératives n'a pas fait l'objet d'études. Toutefois, dans les Hautes-Alpes, il faut souvent créer son propre emploi. « Il correspond alors à ses valeurs. La Scop ressemble finalement à l'entreprise rêvée », fait-il valoir.

Scop ou Scic

Être société coopérative peut revêtir différentes formes : Scop (société coopérative et participative) ou Scic (société coopérative d'intérêt collectif). Ces sigles ne doivent pas être confondus avec les coopératives qu'elles soient fruitière, agricole, mutuelle, banque...

« Une Scop est avant tout une société commerciale. À partir de deux personnes, on peut créer une Scop. L'humain est au cœur de la gouvernance. Une part des bénéfices est mise en réserve impartageable pour pérenniser le projet, une autre revient à l'ensemble des salariés. La Scic a, elle, une utilité sociale, elle rend un service à un territoire. Il y a, dans ce cas, trois parties prenantes, dont une collectivité qui intervient car il y a un besoin pas ou mal satisfait », décrit le responsable.

[Stéphane Rols accompagne la création](#), la transformation ou la transmission en société coopérative. Outre des conseils, la délégation régionale propose un appui financier. Pour le cédant, la transmission aux salariés est souvent vue comme « le dernier recours ». Pour le salarié, « il n'y a pas de risque financier. Ce n'est pas une histoire d'argent, c'est accessible. »

A lire aussi DL Entreprises

[Intel : le géant de l'informatique traverse une crise sans précédent](#)

[Un jean made in France à petit prix, est-ce vraiment possible ?](#)

[Subventions, dons... on vous explique les règles de financement de la campagne](#)

Ces structures ont passé le cap

Ces structures sont devenues des sociétés coopératives :

- **Ozé entreprise** : travaux sur corde, Saint-Jean-Saint-Nicolas, 15 salariés ;
- **[La Ferme embrunaise](#)** : charcuterie artisanale, Crots, 7 salariés ;
- **[Le Grenier](#)** : magasins du réseau Biocoop, Gap, 37 salariés ;
- **Methods** : travaux sur corde, Le Glaizil, 5 salariés ;
- **Les Damias** : ferme et hébergements, Éourres, 7 salariés ;
- **[Le Gabion](#)** : formation en écoconstruction et chantiers

d'insertion, Embrun, 38 salariés.

Economie

Hautes-Alpes

